

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : produit vétérinaire

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : MSD  
Rue de Lyons  
27460 IGOVILLE France

Téléphone : +33 (0)2 32 98 92 70

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : EHSDATASTEWARD@msd.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-908-423-6000

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1A      H360D: Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2      H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3      H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H360D Peut nuire au fœtus.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

---

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

: **Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Propionate de rétinyle

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Propionate de rétinyle	7069-42-3 230-363-2	Repr. 1A; H360D STOT RE 1; H372 (Foie) Aquatic Chronic 4; H413	>= 2,5 - < 10
Acétate de (dl)-alpha-tocopheryle	7695-91-2 231-710-0		>= 1 - < 10

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

Alcool benzylique	100-51-6 202-859-9 603-057-00-5	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 <hr/> Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.620 mg/kg	>= 1 - < 10
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0 204-881-4	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 <hr/> Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 0,25 - < 1
Colécalciférol	67-97-0 200-673-2 603-180-00-4	Acute Tox. 2; H300 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 2; H310 STOT RE 1; H372 (Reins, Sang, Os) Aquatic Chronic 4; H413 <hr/> Limite de concentration spécifique STOT RE 1; H372 >= 3 % STOT RE 2; H373 0,3 - < 3 % <hr/> Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 35 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 0,05 mg/l  Toxicité aiguë par voie cutanée: 50 mg/kg	>= 0,025 - < 0,1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un risque d'exposition existe (voir chapitre 8).
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les remettre.  
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut nuire au fœtus.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.
- 

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte.  
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.  
Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.  
Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appli-

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.04.2021
1.3	27.08.2021	6773325-00004	Date de la première version publiée: 15.10.2020

quer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
Ne pas avaler.  
Éviter le contact avec les yeux.  
Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.  
Le fonctionnement efficace d'une installation devrait inclure l'examen des contrôles d'ingénierie, du matériel de protection adéquat, des procédures de déshabillage et de décontamination, de la surveillance de l'hygiène industrielle, de la surveillance médicale et de l'utilisation de contrôles administratifs.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :  
Oxydants forts  
Peroxydes organiques  
Explosifs  
Gaz

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Acétate de (dl)-alpha-tocophéryle	7695-91-2	TWA	5000 ug/m3 (OEB 1)	Interne
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
Colécalférol	67-97-0	TWA	5 µg/m3 (OEB 4)	Interne
		limite d'essuyage	50 µg/100 cm <sup>2</sup>	Interne

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Acétate de (dl)-alpha-tocophéryle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	73,5 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	416,6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	21,7 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	250 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	12,5 mg/kg p.c./jour
	Alcool benzylique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques
Travailleurs		Inhalation	Aigu - effets systémiques	110 mg/m3
Travailleurs		Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	8 mg/kg p.c./jour
Travailleurs		Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	40 mg/kg p.c./jour
Consommateurs		Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,4 mg/m3
Consommateurs		Inhalation	Aigu - effets systémiques	27 mg/m3
Consommateurs		Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg p.c./jour
Consommateurs		Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	20 mg/kg p.c./jour
Consommateurs		Ingestion	Long terme - effets	4 mg/kg

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

	teurs		systemiques	p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Aigu - effets systé-miques	20 mg/kg p.c./jour
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	3,5 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	0,86 mg/m3
	Consomma-teurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	0,25 mg/kg p.c./jour
	Consomma-teurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	0,25 mg/kg p.c./jour

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Propionate de rétinyle	Eau douce	0,1 mg/l
	Eau douce - intermittent	1 mg/l
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2080 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	735 mg/kg poids sec (p.s.)
	Acétate de (dl)-alpha-tocopheryle	Eau douce
	Eau de mer	0,027 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,27 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	212000 mg/kg
	Sédiment marin	21200 mg/kg
	Sol	74800 mg/kg
	Alcool benzylique	Eau douce
	Eau de mer	0,1 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	2,3 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	39 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,27 mg/kg
	Sédiment marin	0,527 mg/kg
	Sol	0,456 mg/kg
	2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Eau douce
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,02 µg/l
	Eau de mer	0,02 µg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,17 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0996 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,00996 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,04769 mg/kg poids sec (p.s.)
	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	8,33 Aliments mg / kg



## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.04.2021
1.3	27.08.2021	6773325-00004	Date de la première version publiée: 15.10.2020

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Tous les contrôles d'ingénierie devraient être mis en œuvre lors de la conception des installations et exploités conformément aux principes de BPF pour protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.

Pratiquement aucune manipulation à découvert n'est autorisée.

Utilisez des systèmes de traitement fermés ou des technologies de confinement.

En cas de manipulation en laboratoire, utilisez une enceinte de sécurité biologique bien conçue, une hotte ou un autre dispositif de confinement s'il existe un potentiel de mise en aérosol. Si ce potentiel n'existe pas, manipulez sur des plateaux rainurés ou sur des paillasse.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.  
Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées.  
Portez un masque facial ou une autre protection faciale complète, s'il y a un risque de contact direct du visage avec des poussières, des brouillards ou aérosols.

Protection des mains

Matériel : Gants résistant aux produits chimiques

Remarques : Prévoir deux paires de gants.

Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou veste de laboratoire.  
Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau.  
Utilisez des techniques de déshabillage appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 14387

Filtre de type : Type protégeant des vapeurs organiques (A)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	liquide
Couleur	:	transparent ambre
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0,925 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

##### **Propionate de rétinyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

##### **Acétate de (dl)-alpha-tocopheryle:**

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 3.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### **Alcool benzylique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.620 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 1.620 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4,178 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 6.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### **Colécalciférol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 35 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 35 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 0,05 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 50 mg/kg  
Méthode: Avis d'expert

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Propionate de rétinyle:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritation légère de la peau

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

### **Acétate de (dl)-alpha-tocophéryle:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Alcool benzylique:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Propionate de rétinyle:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### **Acétate de (dl)-alpha-tocophéryle:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### **Alcool benzylique:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

#### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

#### **Colécalciférol:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Propionate de rétinyle:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif

##### **Acétate de (dl)-alpha-tocopheryle:**

Type de Test : Test de Draize  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Humain  
Résultat : négatif

##### **Alcool benzylique:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : négatif

##### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Type de Test : Test patch d'application cutanée répétée sur l'humain (HRIPT)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Humain  
Résultat : négatif

##### **Colécalciférol:**

Type de Test : Test d'optimisation de Maurer  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : négatif

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Propionate de rétinyle:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Acétate de (dl)-alpha-tocophéryle:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### **Alcool benzylique:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif

### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Mutagénicité (Essai cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - Analyse chromosomique)

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### **Colécalciférol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: équivoque

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

Type de Test: Test des comètes alcalines in vivo sur mammifères  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Acétate de (dl)-alpha-tocophéryle:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 104 semaines  
Résultat : négatif

#### **Alcool benzylique:**

Espèce : Souris  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 103 semaines  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : négatif



## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 22 Mois  
Résultat : négatif

### **Toxicité pour la reproduction**

Peut nuire au fœtus.

### **Composants:**

#### **Propionate de rétinyle:**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Singe  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: positif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Preuves évidentes d'effets nocifs sur le développement du fœtus sur base d'études épidémiologiques sur l'homme.

#### **Acétate de (dl)-alpha-tocophéryle:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Lapin  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

#### **Alcool benzylique:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fécondité / développement embryonnaire précoce  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Composants:**

##### **Propionate de rétinyle:**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Foie  
Evaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

##### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg de poids corporel ou moins.

##### **Colécalciférol:**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Reins, Sang, Os  
Evaluation : Des effets significativement dangereux pour la santé sont démontrés chez les animaux à des concentrations de 10 mg/kg de poids corporel ou moins.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Propionate de rétinyle:**

Espèce : Rat  
LOAEL : > 1 - 10 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 3 mois  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

##### **Acétate de (dl)-alpha-tocopheryle:**

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

Espèce : Rat  
NOAEL : 500 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours

### Alcool benzylique:

Espèce : Rat  
NOAEL : 1,072 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Durée d'exposition : 28 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 412

### 2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:

Espèce : Rat  
NOAEL : 25 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 22 mois

### Colécalciférol:

Espèce : Rat  
NOAEL : 0,06 mg/kg  
LOAEL : 0,3 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 90 jours  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Expérience de l'exposition humaine

#### Composants:

#### Propionate de rétinyle:

Ingestion : Symptômes: Insuffisance hépatique  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires  
Symptômes: Toxicité embryo-fœtale.

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **Propionate de rétinyle:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 180 min  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

##### **Acétate de (dl)-alpha-tocophéryle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : > 927 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: ISO 8192

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 100 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

##### **Alcool benzylique:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 460 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 230 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

tiques	Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 770 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201  NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 310 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 51 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Méthode: OCDE Ligne directrice 211
<b>2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 0,57 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,48 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 0,24 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201  NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,24 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 1
Toxicité pour les microorganismes	: CE50 : > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,053 mg/l Durée d'exposition: 30 jr Espèce: Oryzias latipes (médaka) Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,316 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### **Colécalciférol:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### **Propionate de rétinyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 40 - 50 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

#### **Acétate de (dl)-alpha-tocopheryle:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 21,7 - 31 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

#### **Alcool benzylique:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 92 - 96 %  
Durée d'exposition: 14 jr

#### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 4,5 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

#### **Colécalciférol:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: <= 7 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **Propionate de rétinyle:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 9,12  
Remarques: Calcul

##### **Alcool benzylique:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,05

##### **2,6-Di-tert-butyl-p-crésol:**

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 330 - 1.800

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5,1

##### **Colécalciférol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6,2  
Méthode: OCDE ligne directrice 107

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
- Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 3
- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants : Non applicable



## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

organiques persistants (refonte)

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 84

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée selon l'article R4624-18 (Code du travail)

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : non déterminé  
AICS : non déterminé  
IECSC : non déterminé

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Les points sur lesquels des modifications ont été apportées par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

#### Texte complet pour phrase H

H300 : Mortel en cas d'ingestion.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H310 : Mortel par contact cutané.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 : Mortel par inhalation.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H360D : Peut nuire au fœtus.  
H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Repr.	:	Toxicité pour la reproduction
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de	:	Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne
---	---	---

## Multivitamin (with Sunflower Oil) Formulation

Version 1.3      Date de révision: 27.08.2021      Numéro de la FDS: 6773325-00004      Date de dernière parution: 09.04.2021  
Date de la première version publiée: 15.10.2020

---

données de sécurité des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

**Classification du mélange:**

Repr. 1A                      H360D  
STOT RE 2                    H373  
Aquatic Chronic 3            H412

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul  
Méthode de calcul  
Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR